

# Reprise des services du bénévolat en contexte de COVID-19



Votre implication bénévole est très appréciée! Afin de nous assurer une reprise des activités sécuritaires pour tous, voici une série de consignes et de conditions à suivre en période de pandémie.

## **Le bénévolat dans les centres hospitaliers de notre CIUSSS**

---

Le bénévolat est à nouveau permis dans les hôpitaux **où il n'y a pas d'éclosion de la COVID-19.**

Notez que le bénévolat est interdit auprès des usagers diagnostiqués ou soupçonnés de la COVID-19. La seule exception autorisée est pour les besoins humanitaires (par ex. : usagers en fin de vie).

## **IMPORANT!**

**VOUS NE POUVEZ PAS EFFECTUER DE BÉNÉVOLAT SI :**

- Vous avez reçu un diagnostic de la COVID-19 dans les 28 derniers jours.
- Une guérison de la COVID-19 n'a pas été confirmée.
- Vous avez des symptômes compatibles avec la COVID-19 (fièvre, toux, difficulté à respirer, perte d'odorat ou de goût).
- Vous êtes suspecté d'être infecté ou en attente d'un résultat (en isolement).
- Vous avez été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 dans les 14 derniers jours.



## Comment se déroulera la reprise des activités?

---

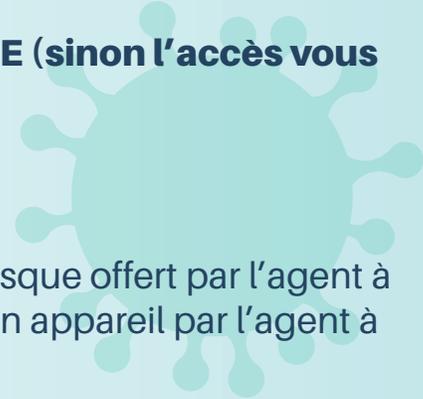
- Votre horaire et vos tâches seront déterminés et approuvés en collaboration avec avec la personne responsable des bénévoles de l'hôpital dans lequel vous allez faire du bénévolat.
- Vous aurez accès aux services habituels : un repas sera offert après 3 heures de bénévolat, un stationnement sera gratuit et un casier (si disponible).

## Quels sont les précautions obligatoires à prendre sur place?

---



### **PRÉCAUTIONS OBLIGATOIRES DÈS VOTRE ARRIVÉE (sinon l'accès vous sera refusé)**

- 
- Portez votre carte d'identité en tout temps.
  - À votre arrivée, désinfectez-vous les mains, portez le masque offert par l'agent à l'accueil. Nous prendrons votre température à l'aide d'un appareil par l'agent à l'accueil.
  - Présentez-vous au local des bénévoles pour déposer vos effets personnels et pour mettre vos équipements de protection individuels(ÉPI). Ex: protection oculaire, sarrau.
  - Portez l'équipement de protection en tout temps.
  - À votre pause ou à la fin de votre quart : retirez votre protection oculaire (lunette ou visière), désinfectez-là, mettez-là dans un sac ziploc et rangez-là dans la place dédiée. (Gardez votre masque et votre sarrau. Référez-vous à votre intervenant pour avoir les consignes précises à appliquer lors de la prise des repas).
  - N'oubliez pas de vous laver les mains avant et après avoir touché à votre masque.
  - Évitez de flâner inutilement dans les corridors.
- 

- 
- Restez toujours à 2 mètres de distance des autres personnes (2 longueurs de bras). Sauf dans le cas où on vous autorise à donner des services de proximité (par ex. : lors de la transmission d'informations aux usagers ou lorsque vous les conduisez à un endroit précis).
  - Désinfectez-vous ou lavez-vous les mains avant et après chaque présence auprès de chaque usager.



## **PRÉCAUTIONS OBLIGATOIRES AVANT DE QUITTER L'HÔPITAL**

- L'intervenant désigné vous accompagnera dans les étapes à franchir pour sortir du bâtiment lors de vos premières visites.
  - Retirez votre équipement dans l'espace dédié à l'habillement (local des bénévoles).
  - Désinfectez-vous les mains.
  - Récupérez vos effets personnels, s'il y a lieu.
- 



## **PRÉCAUTIONS OBLIGATOIRES APRÈS AVOIR QUITTÉ L'HÔPITAL**

- Surveillez vos symptômes de près (fièvre, toux, difficulté à respirer, perte d'odorat ou de goût).
  - Si vous le désirez, des tests de dépistages sont offerts gratuitement sur votre site de bénévolat. Renseignez-vous auprès de votre responsable pour les détails, on vous recommande fortement de vous faire dépister.
  - Si résultat positif, restez chez vous et avisez rapidement le responsable des bénévoles de votre centre. Un membre du personnel vous donnera les consignes à suivre.
  - Nous vous suggérons fortement de vous rendre à votre domicile après votre quart afin de prendre une douche et de mettre vos vêtements au lavage.
  - Nous vous demandons de pratiquer votre bénévolat qu'à un seul endroit afin d'éviter une possible propagation.
- 



Durant toute la période où vous faites du bénévolat, nous vous recommandons de suivre les consignes de la santé publique rigoureusement. Pour plus d'informations, vous référer à votre responsable des bénévoles.

Nous vous remercions de respecter rigoureusement ces consignes pour votre santé et celle de nos usagers qui sont impatients de vous revoir!

L'Équipe du service du bénévolat : 514 222-1745  
courriel : [benevolat.ciusss.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:benevolat.ciusss.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca).

Et l'équipe de la prévention et du contrôle des infections à la Direction des soins infirmiers du CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal

